

Le Panorama de presse quotidien de la Région Hauts-de-France



Réalisé par le service Presse de la
Direction de l'Information et de l'Accueil

13 octobre 2016



Ce Panorama de presse est constitué d'une sélection d'articles issus des presses quotidiennes nationales et régionales Nord Pas de Calais - Picardie, classés par thème.

Pour tout complément d'information :

Direction de l'Information et de l'Accueil
Service Presse
Poste (4)6741, (4)6742, (4)6744
Panoramapresse@nordpasdecalspicardie.fr
151 Avenue du Président Hoover - Lille



SOMMAIRE

P - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

(3 articles)

LA VOIX DU NORD

jeudi 13 octobre 2016

Le point de départ d'un nouveau cycle pour la reprise d'Arjowiggins (427 mots)

Page 9

PAR HERVÉ VAUGHAN saintomer@lavoixdunord.fr LONGUENESSE. 1François Vessière ne sera pas le repreneur du site C'est la premi...

LA VOIX DU NORD

jeudi 13 octobre 2016

Que deviennent les salariés ? (319 mots)

Page 10

La cellule de crise a fait le point sur la situation des salariés d'Arjowiggins. François Decoster a cité les chiffres du c...

LA VOIX DU NORD

jeudi 13 octobre 2016

Pierre Laurent chez SNWM : « On peut parler positivement de l'emploi »(274 mots)

Page 11

PAR FRANÇOISE TOURBE ftourbe@lavoixdunord.fr DOUAI. Sur fond d'embellie du marché de l'automobile, l'équipementier SNWM a a...

VP2 - TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT...

(1 article)

L'union

jeudi 13 octobre 2016

La SNCF envisagerait de supprimer la ligne Paris-Laon en 2024

Page 13

(284 mots)

La date circule, mais la SNCF refuse de la confirmer. SNCF Réseau envisagerait de supprimer l'exploitation de la ligne Pari...

VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

(1 article)

L'union

jeudi 13 octobre 2016

Agriculture, le FN gronde contre l'État (172 mots)

Page 15

Agriculture, le FN gronde contre l'État Dans un communiqué, le conseiller départemental de Thiérache Claude Mouflard et le ...

VP8 - CULTURE

(1 article)

LA VOIX DU NORD

jeudi 13 octobre 2016

Marie Lavandier vient affirmer l'identité du Louvre-Lens

(472 mots)

Page 17

Par yves portelli region@lavoixdunord.fr Lens. -Quatre ans après l'ouverture du Louvre-Lens vous succédez à Xavier Dectot, ...

VP9 - FORMATION ET RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

(2 articles)

LA VOIX DU NORD

jeudi 13 octobre 2016

« Si je n'étais pas à l'École de la 2e chance, je serais sûrement en prison »(464 mots)

Page 19

Par Pierre-Antoine Cristante roubaix@lavoixdunord.fr Roubaix. «Si je n'étais pas à l'École de la deuxième chance, je serais...

LA VOIX DU NORD

jeudi 13 octobre 2016

Leur vision de l'école (212 mots)

Page 20

« On en avait marre d'être assis sur une chaise. » «Les profs nous ont rapidement lâchés.» Ils sont pour la plupart rancunier...

VP10 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, UNIVERSITÉS

(1 article)

LesEchos
LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE

jeudi 13 octobre 2016

Le crédit impôt recherche a fait doubler la part des chercheurs en entreprise (647 mots)

Page 22

C'est l'une des plus grosses niches fiscales dont peuvent bénéficier les entreprises franç...

VP11 - LYCÉES

(7 articles)

**Courrier
picard**

jeudi 13 octobre 2016

Aides de la Région : les lycées et les lycéens picards vont-ils y perdre ? (533 mots)

Page 24

La Région va-t-elle raboter ses aides aux lycées et à leurs élèves? L'inquiétude n'est pas redescendue depuis la rentrée et...



jeudi 13 octobre 2016

Une plateforme web dédiée à l'orientation d'ici janvier (147 mots)

Une plateforme web dédiée à l'orientation d'ici janvier Manoëlle Martin, vice-présidente du conseil régional en charge des ...

Page 25



jeudi 13 octobre 2016

« Génération HdF » contre « Coursus Picardie » (230 mots)

« Génération HdF » contre « Coursus Picardie » Sur les aides directes aux lycéens, il faut aussi s'attendre à du changement, dan...

Page 26



jeudi 13 octobre 2016

Lycées sous-occupés : fermeture annoncée des Plaines du Nord (232 mots)

PAR BENJAMIN CORMIER dunkerque@lavoixdunord.fr GRANDE-SYNTHE. Cette décision est motivée par un constat : celui d'un lycée d...

Page 27



jeudi 13 octobre 2016

L' Arena ? « Prioritaire » (188 mots)

Xavier Bertrand, fraîchement élu président de la Région, avait annoncé en janvier comme « prioritaire » la construction d'une...

Page 28



jeudi 13 octobre 2016

Elles gagnent un prix de la région, leur lycée les snobe...

(216 mots)

Par Aurélie Sipos C'est une place sur un podium dont elles sont fières. Le 8 juillet, Julie Lafontan...

Page 29



jeudi 13 octobre 2016

Les lycéens mobilisés pour mieux circuler (434 mots)

Près de deux cents élèves « seraient intéressés par des prêts de vélo » pour se rendre au lycée Cassini, selon les résultats ...

Page 30

VP12 - RÉNOVATION URBAINE, LOGEMENT, INNOVATION NUMÉRIQUE...

(1 article)



jeudi 13 octobre 2016

Une histoire valenciennoise de rénovation urbaine (513 mots)

par vincent tripliana vtripliana@lavoixdunord.fr valenciennois. Les chantiers de l'Agence régionale de rénovation urbaine (AN...

Page 32

VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

(1 article)



jeudi 13 octobre 2016

De Colo, en version originale (543 mots)

Par Éric Michel et Julien Lesage Il est, sans nul doute, le basketteur français numéro 1 à l'heure a...

Page 34

VP14 - RURALITÉ, DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE, FAMILLE...

(2 articles)

LA VOIX DU NORD

jeudi 13 octobre 2016

Démantèlement du camp de migrants : la justice dit « non »

(351 mots)

Page 36

PAR SARAH BINET bruay@lavoixdunord.fr NORRENT-FONTES. Un jeune homme, le menton niché dans son écharpe, fait le « V » de la v...

LA VOIX DU NORD

jeudi 13 octobre 2016

« On est très surpris de la décision »(221 mots)

« On est très, très surpris de la décision. » «On», ce sont Bertrand Cocq, le maire de Norrent-Fontes, et les propriétaires d...

Page 37

VP15 - SANTÉ

(2 articles)

LA VOIX DU NORD

jeudi 13 octobre 2016

L'institut ophtalmique a poussé ses murs pour s'ancrer dans le XXI^e siècle (521 mots)

Page 39

PAR FRANÇOISE TOURBE ftourbe@lavoixdunord.fr SOMAIN. Le centre ophtalmique de Somain n'en est plus à une révolution près.....

LA VOIX DU NORD

jeudi 13 octobre 2016

Vers un centre de chirurgie réfractive (99 mots)

Maintenant que les consultations et l'hospitalisation ont été installées dans des locaux plus vastes et fonctionnels, de l'...

Page 40

POLITIQUE RÉGIONALE

(4 articles)

LA VOIX DU NORD

jeudi 13 octobre 2016

En débat aujourd'hui : la Région est-elle sur la voie des économies ? (346 mots)

Page 42

Région. Aujourd'hui boulevard Hoover à Lille, se tient la première séance plénière du conseil régional depuis la rentrée. N...

**Courrier
picard**

jeudi 13 octobre 2016

Indemnités : le débat se corse (368 mots)

Le virulent débat sur les indemnités des élus de la majorité municipale, qui a éclaté lors du conseil municipal de vendredi...

Page 43

L'union

jeudi 13 octobre 2016

« La priorité, c'est l'emploi »(667 mots)

Pourquoi vous présentez-vous aux élections législatives ? Je me présente aux élections législatives parce que c'est la suite...

Page 44

Pierre Laurent (PCF) ne veut pas creuser de fossés (161 mots)

RÉGION. «J'appelle à ce que se rassemblent les forces qui veulent autre chose que la droite, l'extrême droite ou la politiciq...

Page 45

POLITIQUE NATIONALE(9 articles)

LesEchos

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

jeudi 13 octobre 2016

Primaire à droite : les candidats s'affrontent devant les Français (684 mots)

...

Page 47

LesEchos

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

jeudi 13 octobre 2016

Des divergences sur l'imposition des ménages (572 mots)

Revenir sur le « matraquage fiscal » : tous les candidats à la primaire le promettent, mai...

Page 48

LesEchos

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

jeudi 13 octobre 2016

Des promesses d'économies ambitieuses (486 mots)

Pendant trois ans, François Hollande a promis qu'il ferait 50 milliards d'euros d'économies - avant de n'en réaliser finalement que 40 mill...

Page 49

LesEchos

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

jeudi 13 octobre 2016

Les 35 heures sont dans le viseur (599 mots)

Haro sur les 35 heures. Les candidats à la primaire de la droite sont tous d'accord sur ce point. La réduction de 4 heures de la durée léga...

Page 50

LesEchos

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

jeudi 13 octobre 2016

Consensus sur un nouveau relèvement de l'âge légal de départ à la retraite (540 mots)

En 2017, si un candidat de la primaire à droite est élu, il faudra se préparer à travailler deux ou trois ans de plus avant de prétendre à ...

Page 51

Olivier Gacquerre soutient Juppé : un choix qui en appelle d'autres (509 mots)

PAR BENOÎT FAUCONNIER bethune@lavoixdunord.fr Béthune. En officialisant leur soutien à Alain Juppé, l'UDI et son président,...

Page 52

Accord local, pas national ? (287 mots)

Aux élections législatives, Olivier Gacquerre ne ferme pas la porte à sa propre candidature ou à celle d'un autre UDI. Mais...

Page 53

Le Monde

jeudi 13 octobre 2016

Montebourg, une campagne « made in » industrie française (983 mots)

L'industrie, c'est moi! " Lors de son passage à Bercy, Arnaud Montebourg s'est forgé une image de défenseur de l'industrie...

Page 54

P - EMPLOI ET
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Le point de départ d'un nouveau cycle pour la reprise d'Arjowiggins

PAR HERVÉ VAUGHAN
saintomer@lavoixdunord.fr
LONGUENESSE. 1François Vessière ne sera pas le repreneur du site C'est la première information dévoilée lors de la cellule de crise. François Vessière n'est plus le porteur de projet de la reprise du site Arjowiggins de Wizernes. C'est acté depuis le 13 juillet mais ça a été dit plus clairement hier. François Vessière, en qualité de président du centre technique du papier (CTP), est désormais missionné - et rémunéré par la CASO - pour mener une étude pour trouver de nouveaux marchés et des produits innovants et favoriser la reprise du site par des investisseurs. « C'est le retour au premier scénario proposé par François Vessière, reconnaît Jean-Claude Leroy, sénateur. La filière papier cou-

ché, aujourd'hui en Europe, est saturée. » D'ici deux mois, le président du CTP doit remettre ses conclusions à la CASO. Il explore trois pistes : la chromatogénie : des papiers très techniques qui font barrière à l'eau et aux corps gras et qui, de plus, sont très écologiques (notre édition d'hier) ; le packaging et les papiers thermiques. 2Un centre de formation aux métiers de la papeterie L'autre information de l'après-midi c'est le projet, dévoilé hier, de la création d'un centre de formation aux métiers de la papeterie dans l'usine. « Ce qui nous préoccupe, c'est la reprise du site, mais ce dossier nous a permis de constater qu'il y a un besoin de centre de formation. », explique François Decoster. « Des discussions ont déjà été entamées avec la

branche qui est intéressée. Ce centre de formation c'est une force supplémentaire pour montrer que le site est vivant, qu'il est viable », assure le président de la CASO. De plus, la Région - compétente pour la formation - pourrait être sollicitée. « C'est un bon projet, mais il ne crée que cinq emplois », a indiqué Franck Saillot dans le hall de la CASO devant une cinquantaine de salariés et de membres du comité de soutien. Il plaide pour « la défense de l'emploi industriel » et se demande comment faire cohabiter un centre de formation et une usine de production. Les représentants du personnel ont jusqu'à la fin du mois pour se prononcer. ■



Que deviennent les salariés ?

La cellule de crise a fait le point sur la situation des salariés d'Arjowiggins. François Decoster a cité les chiffres du cabinet BPI, chargé du reclassement des salariés. Le 29 septembre, sur les 262 salariés suivis, cinquante avaient retrouvé un emploi en CDI; vingt avaient retrouvé un CDD de plus de six mois et trente-cinq un CDD de moins de six mois. Huit avaient créé leur entreprise, deux étaient en train de le faire. Vingt salariés sont en recherche après une formation longue. Quatorze autres salariés sont en cours de formation longue. Vingt-sept ont

pris leur retraite ou leur préretraite, soit un total de 176 salariés. C'est-à-dire que 86 salariés n'ont rien. D'après Franck Saillot, « seuls 12% des salariés, surtout des techniciens, ont retrouvé un travail. » Le leader de la CGT a également indiqué qu'une première vague de soixante-dix salariés était en train de quitter la cellule de reclassement. « On leur conseille de prendre un autre travail, s'ils en trouvent un, et de ne pas attendre que le site redémarre, quitte à abandonner leur nouveau travail si on parvient à redémarrer le site. » De plus, toujours selon Franck Saillot, le

ministère du Travail vient de valider le licenciement de neuf représentants du personnel, licenciement auquel s'était opposé l'inspecteur du travail. Enfin, il a rappelé que le plan social d'Arjowiggins était attaqué devant le conseil d'État. La décision devrait être rendue d'ici la fin de l'année « Si le PSE est refusé, les salariés qui ont contesté leur licenciement devant les prud'hommes auront gain de cause. En revanche, ceux qui n'ont pas attaqué aux prud'hommes ne peuvent plus le faire, le délai est dépassé. » H. V. ■



Pierre Laurent chez SNWM : « On peut parler positivement de l'emploi »

PAR FRANÇOISE TOURBE
ftourbe@lavoixdunord.fr
DOUAI. Sur fond d'embellie du marché de l'automobile, l'équipementier SNWM a annoncé, en juillet 2015, une vague d'embauches d'une centaine de salariés. Prévisions revues à la hausse cette année, puisque ce sont en fait 158 personnes qui devraient intégrer l'entreprise d'ici au printemps 2017. Pierre Laurent, secrétaire national du Parti communiste français, a fait une escale douaisienne chez SNWM, hier midi, dans le cadre d'une journée de visites

et de rencontres dans le Nord. La fédération du Nord du PCF vient en effet de lancer une campagne en faveur de l'emploi intitulée « Un travail et un vrai salaire pour tous ». Pierre Laurent était d'ailleurs accompagné de Fabien Roussel, le secrétaire de la fédération du Nord. « J'étais au Salon de l'automobile hier, et j'ai pu constater un regain de dynamisme qui doit se traduire par des embauches stables. Je suis venu chez SNWM pour dire, avec l'exemple de cette entreprise à l'appui, que l'on peut parler positivement de

l'emploi », a expliqué Pierre Laurent, à l'issue d'une visite des ateliers d'emboutissage guidée par Christophe Duvey, le directeur de l'entreprise. L'après-midi, Pierre Laurent a rejoint Lille où il devait rencontrer des syndicalistes des services publics, qui doivent être, selon le PCF, l'autre grand pourvoyeur d'emplois avec l'industrie. Le soir, un débat était prévu avec les étudiants de Sciences po. ■



VP2 - TRANSPORTS,
INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORT...

La SNCF envisagerait de supprimer la ligne Paris-Laon en 2024

La date circule, mais la SNCF refuse de la confirmer. SNCF Réseau envisagerait de supprimer l'exploitation de la ligne Paris-Laon en 2024 si les équipements demeurent en l'état, notamment le tronçon Laon-Crépy-en-Valois. Les 6000 voyageurs qui l'empruntent chaque jour le savent bien, les retards sont légions et les ralentissements institutionnalisés. Depuis 2011, l'affaissement d'un talus dans la région de Villers-Cotterêts oblige les trains à circuler très régulièrement à 10km/h au lieu des 130km/h. Vice-

président de la Région en charge des transports, Gérald Darmanin a demandé par courrier à SNCF Réseau de réaliser les investissements nécessaires. Ce jeudi, les élus régionaux devraient par ailleurs voter le financement d'une étude sur les lignes dites sensibles dont fait partie celle de Laon-Paris. « On veut leur mettre la pression », admet Christophe Coulon, vice-président des Hauts-de-France. « Il est hors de question de laisser tomber cette ligne qui est structurante pour l'Aisne. » Cette année déjà, la ligne voyageurs La Ferté-

Milon-Fismes a cessé de circuler. Le fret est quant à lui sauvegardé « grâce aux 20millions de la Région », peste l'élu. Les menaces persistent sur la ligne Laon-Hirson. L'échéance de 2022 comme date de fermeture avait été évoquée, ni infirmée ni confirmée par la SNCF Réseau. Cette dernière a fait savoir qu'elle ne tenait pas « à communiquer dans la mesure où les discussions sont en cours avec la Région ». Manessa TERRIEN ■



VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

Agriculture, le FN gronde contre l'État

Agriculture, le FN gronde contre l'État. Dans un communiqué, le conseiller départemental de Thiérache Claude Mouflard et le conseiller régional Paul-Henri Hansen-Catta estiment que l'État tarde à indemniser les agriculteurs. « Dans l'Aisne, l'État bloque l'indemnisation de victimes des calamités agricoles. Arboriculteurs, api-

culteurs et maraîchers, victimes d'un printemps et d'un été désastreux, sont manifestement les oubliés de l'État. La chambre d'agriculture a saisi la direction des territoires aux fins de procéder à l'affectation des aides relevant de l'état de calamité agricole. Mutualité sociale agricole, banques, conseil départemental ont également fait diligence pour ré-

pondre aux attentes des victimes. Seule manque la décision administrative pour déclencher la procédure. Le ministre de l'Agriculture promettait une grande consultation pour revisiter l'ensemble des dispositions de gestion de toutes ces calamités. Le Front national demande au préfet de prendre les mesures nécessaires. » ■



VP8 - CULTURE

Marie Lavandier vient affirmer l'identité du Louvre-Lens

Par yves portelli region@lavoixdunord.fr Lens. - Quatre ans après l'ouverture du Louvre-Lens vous succédez à Xavier Dectot, avec quelles ambitions ? « Créer un autre Louvre à Lens constituait un symbole très fort. Le bébé est né, il a beaucoup appris en grandissant. Désormais, il doit trouver son second souffle, affirmer son identité. Le premier bilan à tirer est révélateur. Le Louvre-Lens s'affirme comme le musée de province le plus fréquenté. L'euphorie de l'inauguration passée, la fréquentation se maintient à 400000 visiteurs environ avec des particularités uniques en France. Un chiffre qui doit être stabilisé » -Lesquelles ? Avec quelles incidences à venir ? « 60% du public qui fréquente le musée vient de la région et dans ce total, 60% des visiteurs habitent dans l'arrondissement. C'est absolument unique pour un musée français et ce-

la correspond à la volonté affirmée au départ d'ouvrir les lieux de culture à toute la population. Nous disposons aujourd'hui des statistiques affinées sur le sujet et notre ambition, entre autres, vise à développer tout ce qui peut l'être afin de fidéliser ce public ; l'accroître aussi. » -Comment réussir ce pari dans un contexte peu favorable pour la fréquentation des musées ? « Il faut pousser les limites de la médiation toujours plus loin, en particulier grâce à l'intervention de nos médiateurs (une quinzaine). Mais d'abord, il faut se réjouir de la décision prise par la Région de poursuivre une année supplémentaire (jusqu'à fin 2017 donc) la politique de gratuité pour la visite de la galerie du Temps. C'est un levier déterminant pour créer les conditions d'intention de revenir des visiteurs. C'est même quantifiable. On estime aujourd'hui que cette gratuité compte pour 50% dans le souhait des visiteurs de re-

tourner dans la galerie du Temps. » -Outre la succession des expositions temporaires, quels sont les principaux changements immédiats à venir ? « L'exposition consacrée à la Mésopotamie (2 novembre - 23 janvier) débute avec un mois d'avance sur le calendrier habituel. Outre le fait qu'elle correspond à une actualité particulière avec ce qui se passe au Moyen-Orient (Syrie, Irak), elle nous permettra de voir si le glissement du calendrier est favorable en termes de fréquentation. D'autre part, cette fois, ce sont cinquante-quatre nouvelles œuvres qui vont intégrer la galerie du Temps et trente-cinq qui vont retourner à Paris. Nous n'étions jamais allés aussi loin dans les changements. La dernière fois, trente-cinq œuvres avaient été installées et le public avait répondu à l'invitation. On espère la même chose. » ■



VP9 - FORMATION ET RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

« Si je n'étais pas à l'École de la 2e chance, je serais sûrement en prison »

Par Pierre-Antoine Cristante roubaix@lavoixdunord.fr Roubaix. « Si je n'étais pas à l'École de la deuxième chance, je serais sûrement en prison. » Cet élève de l'E2C le sait, il revient de loin. Lassé de faire pleurer sa mère, il a décidé de se reprendre en main. Pas facile quand on a arrêté l'école en 3e, sans même le brevet en poche. Comme d'autres jeunes de son quartier, il s'est laissé aller, il a passé des journées à « galérer » en bas de son immeuble. Il a aussi vendu « des cochonneries », comme il dit. Mais tout ça, c'est derrière lui, puisqu'il vient de signer un CDI dans un magasin de Roubaix.

DES JEUNES « DANS LE FLOU »

Des histoires comme la sienne, il y en a autant qu'il y a d'élèves autour de la

table, c'est-à-dire sept. D'un côté, on trouve des élèves actuels de l'École de la deuxième chance (E2C) : Sandra, Samuel, Hassan, Louis et Yannick. Et de l'autre, les anciens, Margaux et Loïc. Ces deux derniers sont entrés à l'E2C en 2011 sans véritablement détenir de projet professionnel. La première avait « plein d'idées en tête » mais ne savait pas vers quoi s'orienter. Le second avoue être arrivé « un peu dans le flou, sans vraiment savoir où il allait ». C'est souvent le cas pour les nouveaux stagiaires de l'E2C. Beaucoup arrivent là à cause d'un manque d'intérêt pour l'école ou suite à des soucis personnels. Si les anciens reconnaissent facilement être fiers d'y être passés, les nouveaux ont encore du mal. Louis a trouvé la parade : « Quand je suis en soirée, je dis que je vais à l'E2C. C'est plus discret. »

une main tendue

Au début, ils ont cru rejoindre une école de « cas sociaux ». C'est loin d'être le cas. « Il y a un peu de tout, mais entre nous, on ne fait aucune différence », explique Margaux. Mais cette formation a surtout été un sacré plus pour Loïc et elle. « Les stages nous ont énormément apporté. Les exercices, les entretiens... Tout ça nous a permis de prendre confiance en nous. » Les nouveaux acquiescent. Aujourd'hui, l'un est pâtissier au Super U d'Orchies, l'autre est en BTS Gestion des entreprises et des administrations. Une réussite qu'ils assurent devoir à l'E2C, et qui ne peut qu'encourager les nouveaux à y arriver. « On nous a tendu une main à laquelle on ne s'attendait pas. » ■



Leur vision de l'école

« On en avait marre d'être assis sur une chaise. » « Les profs nous ont rapidement lâchés. » Ils sont pour la plupart rancuniers envers le système scolaire classique, à qui ils reprochent de les avoir abandonnés. « Quand on ne sait pas quoi faire, on nous met trop vite dans une case », estime Samuel, qui a arrêté l'école après une 2^e commerciale.

« Ici, on nous forme différemment »

L'E2C a offert à ces jeunes, souvent aiguillés par la Mission locale, une seconde chance, qui pour certains étaient un peu la dernière. « Oui, à un moment, j'ai cru que ma vie était foutue, reconnaît Yannick. C'est comme si l'Éducation nationale avait dit Prenez-les, c'est ceux qu'on ne sait pas gérer ! Ici, on nous forme diffé-

remment. » Les jeunes enchaînent les stages en entreprise, les ateliers de préparation aux entretiens ou du CV, mais aussi les remises à niveau. « Pour moi qui avais arrêté tôt, reprendre les maths ou le français, ça m'a aidé ! » commente Loïc. Pour intégrer l'École de la deuxième chance de Roubaix : www.e2c-grandlille.fr/jeunes/candidats/ ou téléphoner au 0328075980. ■



VP10 - ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, RECHERCHE,
UNIVERSITÉS

Le crédit impôt recherche a fait doubler la part des chercheurs en entreprise

Le coût d'un chercheur en France est inférieur à ce qu'il est en Allemagne, au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis. L'Hexagone comptait 5,7 chercheurs en entreprise pour 1.000 actifs en 2014.

C'est l'une des plus grosses niches fiscales dont peuvent bénéficier les entreprises françaises, mais elle est efficace. Selon l'Association nationale recherche et technologie (ANRT), « la France devient grâce au crédit d'impôt recherche [CIR] l'un des premiers pôles mondiaux de recherche industrielle ». Dans une étude publiée ce jeudi, elle estime que la France est le pays du monde où la part de l'emploi de recherche en entreprise a le plus augmenté dans la population active entre 2008 et 2013. L'Hexagone comptait 3,1 chercheurs en entreprise pour 1.000 actifs en 2000, autant qu'en Grande-Bretagne. En 2014, on recensait 5,7 chercheurs en entreprise pour 1.000 actifs en France, contre 3,1 outre-Manche et 4,7 en Allemagne, selon les calculs de l'ANRT, basés sur les chiffres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

L'ANRT, qui compte plus de 300 membres, dont près de la moitié proviennent du secteur public, s'est aussi intéressée au coût d'un chercheur dans différents pays en utilisant les données de 16 entreprises - dont Nokia, Renault, EDF, Airbus, Thales... - présentes en France et dans le monde entier, employant en tout 81.000 personnes dans la R&D sur la planète. Ces 16 entreprises font partie des principaux bénéficiaires du CIR dans l'Hexagone. Et, si l'on fixe le coût

d'un ingénieur en R&D à 100 en France en 2016 sans tenir compte du CIR et des autres avantages fiscaux, alors le coût baisse d'un quart, à 75, une fois pris en compte les dispositifs d'aide à la R&D, dont le CIR. Selon ce calcul, le coût d'un chercheur aux Etats-Unis est de 133, de 98 en Grande-Bretagne et de 91 en Allemagne. Outre-Atlantique, « le coût d'un chercheur s'envole, mais cela s'explique par le fait que, face à la pénurie d'ingénieurs en R&D, les Etats-Unis sont contraints d'augmenter la rémunération des chercheurs. D'ailleurs, ils en embauchent un peu plus chaque année », reconnaît Pierre Bitard, responsable du club innovation et compétitivité de l'ANRT. Ce qui prouve aussi que le coût d'un chercheur, si important soit-il, n'est pas le premier déterminant du choix de localisation de la R&D par les entreprises à l'échelle mondiale. Ce n'est que le troisième, selon l'ANRT, après l'accès aux marchés et l'accès aux compétences visées.

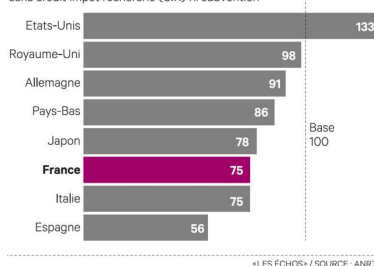
Dispositif coûteux

En tout cas, « sans le CIR, l'attractivité se déprécierait. La France resterait, hors Etats-Unis, le pays le plus cher du monde », remarquent les auteurs de l'étude. « Cette mesure est majeure et stratégique pour la France, insiste Pierre Bitard. Sans le CIR, les grandes entreprises seraient fortement incitées à délocaliser leurs activités de R&D hors de l'Hexagone, dans des pays proches géographiquement. » Ce dispositif est toutefois très coûteux puisqu'il dépasse 5 milliards d'euros par an. Avec le CIR, la France est le troisième pays de l'OCDE (qui en compte 36), dans lequel l'Etat dépense le plus en incitations fiscales et subventions pour aider la recherche, après la Corée du Sud et la Russie. En 2013, l'Hexagone a dépensé 0,37 % de son PIB dans le soutien à la R&D du secteur privé, contre 0,26 % pour les Etats-Unis, 0,16 % pour la Grande-Bretagne et 0,08 % pour l'Allemagne. ■

par Guillaume De Calignon

Le coût moyen d'un chercheur

Base 100, soit le coût moyen en France sans crédit impôt recherche (CIR) ni subvention



VP11 - LYCÉES

Aides de la Région : les lycées et les lycéens picards vont-ils y perdre ?

La Région va-t-elle raboter ses aides aux lycées et à leurs élèves ? L'inquiétude n'est pas redescendue depuis la rentrée et le gel de plusieurs dispositifs hérités de feu la Picardie. Un sujet sensible. « La situation est alarmante, car ces suspensions, voire ces suppressions, touchent de plein fouet tous les établissements, y compris ceux des quartiers les plus défavorisés », remarquent des enseignants du lycée Delambre d'Amiens, soutenu par le syndicat SUD-Éducation. Depuis septembre, « pour les familles, obtenir certaines aides s'est transformé en véritable labyrinthe », témoigne Anne-Sophie Deveau, professeur de français à Delambre. Dont l'alarme porte en premier lieu sur le « Fonds social », aujourd'hui gelé. « Je suis confrontée à des élèves qui ont du mal à acheter des livres. On les envoie vers les assistantes sociales », souligne-t-elle. D'autres, privés de l'ex-aide spécifique en lycées professionnels, « se retrouvent sans équipement pour travailler », assure Ghislaine Lebvre, chargée de mission

à la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) de Picardie. « On les envoie vers les assistantes sociales » Une enseignante du lycée Delambre Les appuis aux projets culturels et du « vivre ensemble » se retrouvent suspendus également. « Notre région est déjà la plus touchée du pays pour le chômage des jeunes. Lorsque l'on est pauvre, faut-il en plus que l'on n'ait plus le droit à la culture ? », s'interroge Mehdi El Herech, secrétaire académique du syndicat enseignant SGEN-CFDT et conseiller principal d'éducation de métier, dans l'Oise. Du côté de la nouvelle majorité régionale, on se veut rassurant : « Nous comptons harmoniser tout cela, simplifier et rendre plus lisibles nos aides », temporeise Manoëlle Martin, la vice-présidente du conseil régional en charge des 400 lycées publics et privés des Hauts-de-France. L'exécutif de Xavier Bertrand doit faire voter aujourd'hui tout un train de mesures dans ce sens. « Elles seront applicables tout de suite, précise Manoëlle Martin. Nous avons auparavant

plein de mesures différentes entre le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. Avec parfois des enveloppes non consommées. Voire du saupoudrage », rappelle l'élue qui a voulu se laisser le temps pour présenter un nouveau dispositif global. Dont elle réserve les détails aux élus. Chaque établissement recevra une dotation initiale (fonction du nombre d'élèves), augmentée d'une autre complémentaire au regard des demandes qui seront remontées par les proviseurs. Pour le privé, l'enveloppe sera versée aux directions diocésaines de l'enseignement. « Les dotations aux projets éducatifs continueront, alors que la loi ne nous y oblige pas. Sortir des élèves pour qu'ils aillent à une expo, ça sera toujours possible. Faire venir un professionnel dans les murs, aussi », assure la vice-présidente. Qui prévient quand même déjà : demain, « les établissements devront faire des choix ». Gaël Rivallain ■



Une plateforme web dédiée à l'orientation d'ici janvier

Une plateforme web dédiée à l'orientation d'ici janvier Manuelle Martin, vice-présidente du conseil régional en charge des lycées, réunira après les congés de la Toussaint tous les proviseurs, « pour les informer et vérifier et que nous sommes bien en phase ». Dans la fou-

lée, une plateforme (web et téléphonique) détaillant toutes les offres de formation ouvrira d'ici janvier. Et en décembre, après le vote du budget 2017, un plan pluriannuel d'investissements permettra à chaque établissement de savoir quand et dans quelle mesure ses de-

mandes seront prises en charge. Au préalable, tous les lycées publics auront été visités par la Région pour faire le point, en particulier sur leurs besoins en termes de sécurité. ■



« Génération HdF » contre « Cursus Picardie »

« Génération HdF » contre « Cursus Picardie » Sur les aides directes aux lycéens, il faut aussi s'attendre à du changement, dans le sillage de la carte « Génération HdF ». « Nous avons opté pour une somme fixe, pour tous. Je ne veux pas vous dire si les lycéens y gagneront ou y perdront », reste prudente Manoëlle Martin, vice-présidente en charge du dossier au conseil régional. « Génération HdF » alloue à tous les lycéens

100euros la première année, 55euros les suivantes et 200euros aux apprentis en première année. Et au-delà? Fini a priori le « Fonds social » en vigueur dans l'ex-Picardie. « Celui de l'État n'est pas assez sollicité », se justifie la vice-présidente. Exit également l'aide picarde à l'équipement des lycées professionnels (qui allait jusqu'à 210euros). Et les 10euros pour le sport ainsi que les 8euros pour le ciné de l'ex-carte Cursus de

Picardie? « On réfléchit encore pour toucher au mieux tous les lycéens ». Quant aux élèves de prépa et de BTS (en lycées), ils sont sortis de la carte « Génération HdF », pour revenir dans le giron de la politique régionale en faveur de l'enseignement supérieur. « Des propositions seront aussi faites les concernant. » ■



Lycées sous-occupés : fermeture annoncée des Plaines du Nord

PAR BENJAMIN CORMIER
dunkerque@lavoixdunord.fr
GRANDE-SYNTHE. Cette décision est motivée par un constat : celui d'un lycée d'enseignement professionnel sous-occupé, « qui n'est même pas à 30% de sa capacité », note Franck Dhersin, conseiller régional. L'établissement grand-synthois, qui affiche sur son site un effectif de 270 élèves, est le seul du Dunkerquois à être concerné. Au to-

tal, une vingtaine de lycées dans la même situation, sous-exploités, ont été repérés dans la région Hauts-de-France après un audit. Un travail qui a aussi permis de constater la vétusté de plusieurs établissements. Pour les élus de la majorité régionale, « c'est le signe d'une mauvaise gestion (de la précédente mandature, ndlr) alors qu'il y a d'autres lycées à proximité. De grosses économies pourraient être réalisées, par exemple sur les

fluides. » Si le lieu a vocation à être réutilisé, les formations dispensées aux Plaines du Nord seraient transférées ailleurs et la Région l'assure : l'emploi sera préservé. « On ne fait que de la mutualisation. » Et Franck Dhersin de préciser : « Attention ! Rien ne sera fait sans concertation avec les parents d'élèves et les professeurs du lycée. » ■



L' Arena ? « Prioritaire »

Xavier Bertrand, fraîchement élu président de la Région, avait annoncé en janvier comme « prioritaire » la construction d'une Arena à Dunkerque. Le projet - qui n'a rien à voir avec l'arena que souhaitait Michel Delebarre-, doit voir le jour en zone urbaine (un site près de Carrefour à Saint-Pol-sur-Mer a été identifié, notre photo) avec une jauge de 5

à 6000 places et une participation financière de la CUD assez faible. Où en est-on ? « Le projet se fera dans le mandat, il n'y a pas de changement, assure Franck Dhersin, président de la commission Transport au conseil régional. Le cahier des charges précis du modèle de salle qui sera financé par la Région est en train d'être écrit. Nous devrions l'avoir pour le début

de l'année prochaine. » Dans la région, seuls Dunkerque et Roubaix se sont fait connaître pour disposer d'une arena. « Mais la région ne financera pas 100% de la salle idéale que souhaite la CUD », ajoute le maire de Tétéghem. ■



Elles gagnent un prix de la région, leur lycée les snobe...

Par Aurélie Sipos

C'est une place sur un podium dont elles sont fières. Le 8 juillet, Julie Lafontan et trois de ses camarades du BTS communication de Jeanne-Hachette ont remporté la troisième place du concours « Dessine moi une région », dont l'objectif était de trouver le nouveau logo des Hauts-de-France. « Nous ne sommes pas une école spécialisée et nous avons peu de matériel de création donc c'est une belle surprise ! » témoigne Julie, 19 ans. Pourtant, du côté de la direction du lycée et du corps enseignant, cette petite victoire n'émeut pas vraiment. « On ne nous a même

pas félicitées, à l'exception de notre professeur principale », regrette la jeune fille.

Lundi, les lauréats étaient invités à venir chercher leur récompense au conseil régional, à Lille. Mais, problème, personne ne veut accompagner les quatre étudiantes. « Ce n'était pas ma priorité. Et c'est quand même loin Lille... », répond Eric Ducastel, proviseur du lycée Jeanne-Hachette. « Mais nous avons tout de même pris en charge le déplacement », ajoute-t-il. Les élèves décident donc de prendre leur voiture personnelle pour aller chercher leur prix : un chèque de 1 000 € adressé

au lycée Jeanne-Hachette. « On s'est senties un peu abandonnées », confie Julie. Seule consolation pour les étudiantes, la promesse du proviseur d'investir les 1 000 €... au bénéfice du BTS. ■



Lille (Nord), lundi. Francois Decoster, vice-président de la région Hauts-de-France, remet le chèque de 1 000 € aux trois étudiantes du lycée Jeanne-Hachette.



Les lycéens mobilisés pour mieux circuler

Près de deux cents élèves « seraient intéressés par des prêts de vélo » pour se rendre au lycée Cassini, selon les résultats d'une enquête menée auprès de 1147 élèves (sur 1600 dans l'établissement). Mais le parc à vélos de l'établissement a la taille d'un mouchoir de poche. De plus, les abords de l'établissement, dans l'étroite rue Henri-Breuil, sont malaisés et dangereux pour les deux roues. Idem pour les cars de transport scolaire, qui stationnent à la queue leu leu dans un dégagement de cette même rue : les élèves tourbillonnent au milieu de la file dans la plus grande improvisation. Autre caractère marquant de la circulation et du stationnement dans cet établissement, près de cent places de stationnement, à l'intérieur, sont réservées

aux voitures. Aux heures de pointe, les flux d'autos et de lycéens à pied se croisent ! Là aussi dans une grande improvisation... « C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu d'accident jusqu'ici », a résumé hier le proviseur du lycée. Il assistait à la restitution d'une enquête en vue d'établir un « plan de déplacement des jeunes », initiative soutenue par la ville de Clermont, la région Hauts-de-France et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Les embarras de la mobilité dans ce lycée ne peuvent que s'envenimer si rien n'est fait. L'établissement a été construit en 1972, puis agrandi dans la décennie 2000. Le nombre d'élèves du lycée (1600 actuellement, plus 200 adultes) va continuer à croître. Mais la gestion

gigogne de ce service public ne simplifie pas la donne. Le parking intérieur du lycée appartient à la communauté de communes du Clermontois. La rue Henri-Breuil et ses étroits trottoirs relèvent de la compétence communale. Quant à édifier un parking couvert pour des vélos, c'est du ressort de la Région qui gère 264 autres lycées et laisse peu d'espoir - « avant cinq ans » - d'obtenir un tel édifice sans fondations. Il faudra aussi arbitrer entre les priorités, Cassini demandant depuis plus d'une décennie une salle de sport. L'établissement est privé aussi d'une salle polyvalente à sa taille, et doit se rabattre sur les 110 places de son ciné-club pour accueillir les 1600 familles de ses élèves. D.G. ■



VP12 - RÉNOVATION
URBAINE, LOGEMENT,
INNOVATION NUMÉRIQUE...

Une histoire valenciennoise de rénovation urbaine

Par [vincent tripiana](mailto:vincent.tripiana@lavoixdunord.fr) [tripiana@lavoixdunord.fr](mailto:vincent.tripiana@lavoixdunord.fr) valenciennois. Les chantiers de l'Agence régionale de rénovation urbaine (ANRU) ont modifié des centaines de quartiers et de villes de France. Un mouvement engagé à Valenciennes à partir de 2006, sous l'impulsion de Jean-Louis Borloo (maire de Valenciennes de 1989 à 2002 et ministre de 2002 à 2010), dont plusieurs politiques du secteur se réclament encore. Alors que l'ANRU 2 arrive, un coup d'œil dans le rétro s'impose. « Paradoxalement, sourit Jean-Marcel Grandame, vice-président de Valenciennes Métropole et conseiller municipal valenciennois, l'ANRU a commencé, à Valenciennes, par le centre-ville, le tramway et les quartiers anciens. Puis il y a eu Dutemple, une très grande réussite parce qu'on a réussi à réaliser un quartier agréable de petites maisons. Il y a encore quelques problèmes, comme dans tous les quartiers, mais c'est le jour et la nuit ! » Il y eut aussi Beuvrages, le corridor minier et Anzin, Chasse Royale, La Briquette, le

faubourg de Cambrai, St-Waast, Chanteclerc à Condé... 1 400 logements détruits, 1 858 construits, 885 réhabilités... 1 300 familles concernées. En dix ans, un peu moins de 500 millions d'euros ont été investis dans onze communes. Il faut y ajouter les 86 millions du Programme national de requalification des quartiers anciens et dégradés, à partir de 2012. Chaque programme, insiste Jean-Marcel Grandame, a fait l'objet d'un « accompagnement social : on a beaucoup travaillé avec les habitants, les centres sociaux. Je le disais souvent, quand j'étais proviseur de lycée : mon plus grand concurrent n'était pas l'enseignement privé, mais l'école de la rue ».

méthode de travail

Une nouvelle méthode de travail a été créée, à l'agglomération. « On s'est structuré autour de l'ANRU, nous explique-t-on. Nous avons appris que si nous ne travaillons pas ensemble, ça ne fonctionne pas. » Ensemble avec les mairies, le Départe-

ment, la Région, les bailleurs sociaux, l'Éducation nationale, les transports, les services de l'État... « Ça a été une révolution, ce guichet unique. » La rénovation urbaine, cela n'est pas que de l'argent, comme nous l'écrivions le 26 septembre. D'ailleurs, nous apprend-on, « l'État a abandonné l'ANRU, il n'a jamais mis de l'argent. La rénovation urbaine a été financée par l'action logement, donc par les locataires ». Sept personnes travaillent pour l'ANRU, à l'Agglomération. « On a une très bonne équipe », se félicite J.-M. Grandame. Une équipe qui connaît les dossiers, les interlocuteurs. « Il faut monter les projets, trouver des financements, des partenaires. Ce qui est compliqué avec l'ANRU, c'est qu'on a toutes les contraintes possibles : sociales, économiques, financières... C'est compliqué, mais cela nous a permis de restructurer des communes en seulement quelques années ! » C'est reparti pour au moins dix ans de plus, avec l'ANRU 2. ■



VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

BASKET

De Colo, en version originale

Nando De Colo renoue ce soir avec l'Euroligue, dont il est tenant du titre avec le CSKA Moscou. Meilleur basketteur européen de l'année, l'international a découvert la balle orange sur ses terres du Pas-de-Calais.

Par **Éric Michel** et **Julien Lesage**

Il est, sans nul doute, le basketteur français numéro 1 à l'heure actuelle. Nando De Colo, 29 ans, est surtout le meilleur joueur européen de la saison dernière, le premier tricolore à être sacré MVP de la toute-puissante Euroligue, remportée en juin, avec le CSKA Moscou. L'arrière de l'équipe de France renoue, ce soir, avec cette compétition sur le parquet de Galatasaray à Istanbul.

L'homme du Nord est aussi doué que discret. L'été prochain, vous le croirez peut-être, lui et sa petite famille, sur votre lieu de vacances. Pas dans un palace, malgré les 2,8 M€ perçus annuellement, mais plutôt dans un camping où il pourra s'adonner à la pétanque, sa deuxième passion. Marié cet été à Veronica, une Espagnole rencontrée lors de son passage à Valence, il est resté d'une simplicité désarmante.

« Il adore les moments simples, confie Ludovic Pouillart, son premier entraîneur à Liévin. Il n'aime pas les paillettes. Quand il revient, il débarque dans une banale Citroën Picasso. On prend des pizzas à emporter pour dîner. Certains l'imaginent avec la grosse tête. C'est tout le

contraire. Il est timide, pas expressif en public. Il est au sommet de l'Europe, mais c'est le même gamin que j'entraînais il y a quinze ans, avec les mêmes amis. » Devenu directeur des camps Nando De Colo à Tignes et Arras, l'ancien coach poursuit. « Il doit bien connaître une personne pour lui faire confiance. C'est son éducation. Il a aussi besoin de retrouver ses racines et rend visite à ses parents dès qu'il le peut. La famille est sacrée pour lui. »

Natif de Sainte-Catherine (Pas-de-Calais), un village proche d'Arras, il a été élevé à Rivière, dans une grande ferme typique de la région et a joué pour son club le plus emblématique : la section basket du RC Lens, dont il est resté fan. « Le RCL, c'est mon équipe. J'avais 11 ans en 1998, l'année où il est champion de France de football, j'ai manqué un seul match à Bollaert. »

Mais chez les De Colo, le basket coule dans les veines. Sa mère, Nicole, a joué en Nationale 1 — le plus haut niveau des années 1970 — et disputé une Coupe d'Europe en 1974. Son père, Bruno, est entraîneur. Le petit Nando, qui a en plus grandi au milieu de trois sœurs basketteuses, ne pouvait pas y échapper. Il a commencé à

5 ans à Arras dans un gymnase portant aujourd'hui son nom. A l'époque, il avait déjà ce petit quelque chose en plus.

« Il était très doué avec le ballon, trop même. Il faisait tellement de choses qu'il fallait le recadrer. Il était perfectionniste, exigeant et voulait toujours être le meilleur. Il avait du talent, mais il a beaucoup travaillé. Un jour, il m'a dit qu'il devait progresser sur sa main gauche. Il m'a demandé de lui attacher la main droite dans le dos avec un strap. J'ai toujours pensé qu'il serait parmi les meilleurs joueurs en France », se souvient Ludovic Pouillart. « Même quand il revient en vacances chez nous, il travaille. Il y a toujours un panneau de basket dans le coin », confirme sa mère. ■



Nando De Colo (no 12) dans les années 2000. Il jouait alors en cadets.



VP14 - RURALITÉ,
DÉVELOPPEMENT DU
NUMÉRIQUE, FAMILLE...

Démantèlement du camp de migrants : la justice dit « non »

PAR SARAH BINET
bruay@lavoixdunord.fr
NORRENT-FONTES. Un jeune homme, le menton niché dans son écharpe, fait le « V » de la victoire. On devine un sourire à ses yeux en amande. La nouvelle s'est vite répandue dans le camp de migrants. Hier après-midi, les bénévoles des associations ont appris aux réfugiés que la demande de la mairie et des propriétaires terriens avait été déboutée par la juge. Offrant, de fait, un sursis aux baraquements du camp et du repos à ceux qui les occupent. Pas de fanfaronnade, non, mais un grand soulagement. « Je suis content. Content », rapporte un jeune Érythréen pourtant transi de froid. Cela fait cinq mois que Norrent-Fontes est

sa maison. Sa joie, il l'a partagée avec ses compagnons d'infortune et les bénévoles, qui ont afflué en fin d'après-midi pour partager une boisson chaude et quelques gâteaux. La symbolique de la décision les conforte dans ce combat qui est le leur au quotidien. « Ça nous fait du bien », glisse Nathalie, bénévole des premières heures. Pourtant, « on avait très peur du contraire, souligne Nan Suel, responsable à Terre d'errance, on avait même prévu d'organiser une manifestation... »

Du sursis ?

Mais les réjouissances sont de courte durée quand elles se font les pieds dans la boue. « On n'oublie pas qu'ils

vivent ici dans des conditions extrêmement précaires », rappelle Nathalie. Mais cette décision, qui met dans ce cas précis les droits humains au-dessus de ceux de la propriété, pourrait ouvrir de nouvelles perspectives. « On espère renouer un vrai dialogue avec la municipalité, l'État », signale Nan Suel. Cet État qui va bientôt opérer le démantèlement de la « jungle » de Calais. Et qui pourrait quand même faire pareil à Norrent-Fontes. Mais « ce sera désormais compliqué pour lui de justifier une expulsion » après ce cinglant revers judiciaire. ■



« On est très surpris de la décision »

« On est très, très surpris de la décision. » « On », ce sont Bertrand Cocq, le maire de Norrent-Fontes, et les propriétaires des terrains occupés par les migrants. Pour l'élu, les propos de la juge des référés « ne vont pas trop dans le sens du président de la République, qui vient d'annoncer le démantèlement du camp de Calais ». Effectivement. Ceci dit, l'édile « en prend acte ». Et va faire un point

avec ses services techniques pour l'occupation des salles communales. Car l'hiver arrive. « Je ne sais pas comment on va pouvoir mettre à l'abri trois cents personnes, plus celles qui vont arriver », anticipe Bertrand Cocq, persuadé qu'avec le futur démantèlement du camp de Calais, et la disparition récente de ceux de Chocques et Steenvorde, Norrent-Fontes va voir arriver d'autres mi-

grants. « La commune n'est pas dimensionnée pour recevoir un tel afflux de personnes », estime-t-il. Il se dit enfin « surpris par l'obstination des associations (qui viennent en aide aux migrants) à les laisser vivre dans de telles conditions ». Pour lui, la meilleure solution reste les centres d'accueil et d'orientation, mis en place par l'État.R.V. ■



VP15 - SANTÉ

L'institut ophtalmique a poussé ses murs pour s'ancrer dans le XXI^e siècle

PAR FRANÇOISE TOURBE
ftourbe@lavoixdunord.fr SO-
MAIN. Le centre ophtalmique de So-
main n'en est plus à une révolution
près... Créé en 1873 pour soigner les
mineurs victimes à l'époque de fré-
quentes pathologies des yeux, il a
traversé près d'un siècle et demi
d'histoire de la chirurgie ophtal-
mique. Aujourd'hui, il réalise 11000
interventions par an, dont 7000 de la
cataracte, ce qui fait de lui le plus
gros intervenant en la matière dans
la région. Pour faire face à une activi-
té en constante croissance, il s'est
lancé en janvier 2015 dans un
énorme projet de restructuration : la
construction de deux extensions
greffées sur son bâtiment historique.
Un pour les consultations, l'autre
pour l'hospitalisation. Il en a profité
pour créer une nouvelle voirie des-
servant son parking, avec une entrée
et une sortie distinctes pour fluidifier
l'accès à ses services.

Le circuit du patient

D'une certaine manière, c'est un peu
cette même volonté d'organiser les
flux de patients qui a servi de fil
rouge à une restructuration qui a du-
ré toute l'année 2015. Il y a long-
temps que l'Institut ophtalmique de
Somain réalise des opérations en am-
bulatoire (on entre et on sort dans la
même journée), mais le nouveau cir-
cuit créé pour le patient doit idéale-
ment lui permettre de sortir - avec un
accompagnant - en deux heures. La
veille de l'intervention, il est appelé
pour fixer l'heure du rendez-vous. Il
arrive donc à l'heure dite à l'accueil
(complètement réaménagé), règle les
formalités administratives puis est
dirigé vers le premier étage. Il y est
accueilli par une infirmière qui effec-
tue toutes les vérifications néces-
saires (identité, type d'opération,
etc.). Pendant que l'accompagnant
est installé dans une salle d'attente,
le patient passe dans un vestiaire -
genre piscine - où il quitte ses vête-
ments de ville pour revêtir une tenue
de bloc (tunique et pantalon en pa-

pier). Il se rend au bloc sur ses deux
pieds et s'installe sur un brancard
qu'il ne quittera pas jusqu'à la salle
de réveil. L'opération dure en
moyenne une quinzaine de minutes.
En salle de réveil, une fois que
l'anesthésiste l'a vu pour vérifier qu'il
est apte à se lever et à sortir, le pa-
tient va se rhabiller puis passe dans
une salle de collation où, pendant
qu'il prend une boisson chaude et
une viennoiserie, une infirmière
vient faire un dernier point avec lui
pour valider sa sortie.

Une quatrième salle d'op'

L'optimisation du circuit du patient a
été le grand confort apporté par la re-
structuration des locaux, mais cette
dernière a également été l'occasion
pour l'établissement de se doter
d'une quatrième salle de bloc opéra-
toire, équipée des technologies de
pointe permettant de réaliser
l'ensemble des opérations. ■



Vers un centre de chirurgie réfractive

Maintenant que les consultations et l'hospitalisation ont été installées dans des locaux plus vastes et fonctionnels, de l'espace a été dégagé dans le bâtiment historique pour aménager un centre de chirurgie réfractive (opérations de la myopie, de l'astigmatie, etc.). « L'objectif est d'offrir un meilleur accueil à ces patients qui sont plus jeunes que ceux qui viennent pour une opération de la cataracte », explique Delphine Chenault, la directrice opérationnelle de l'établissement. Les travaux commenceront à la fin de ce mois-ci. ■



POLITIQUE RÉGIONALE

En débat aujourd'hui : la Région est-elle sur la voie des économies ?

Région. Aujourd'hui boulevard Hoover à Lille, se tient la première séance plénière du conseil régional depuis la rentrée. Notez que c'est public et « visionnable » en direct sur le site Internet de la Région. Deux grands débats sont annoncés. L'un autour de la décision modificative (DM) au budget 2016 et le second autour des lycées. La DM expliquée par la vice-présidente Brigitte Fouré : « On a voté des dépenses et recettes au budget, en mai, et là nous ajustons. » Point clé, 17 M€ d'économie sur les dépenses : « Ce n'est pas grand-chose, mais c'est symbolique : si on ajoute la baisse de 27 M€ de l'emprunt d'équilibre, cela prouve

que nous allons dans la bonne direction. » Dès hier, Philippe Eymery, pour le FN, ironisait sur ces « quelques millions » d'économie au regard des 300 millions promis par la majorité. Sans compter les dépenses supplémentaires depuis le début de l'année, notamment liées à de nouvelles politiques. Une autre voix, à l'habitude moins critique, va se faire entendre dans l'hémicycle : le CESER. Dans son avis, cette instance regroupant syndicats et milieux économiques demande que, si des dispositifs étaient arrêtés pour faire des économies, cela apparaisse de manière « claire et transparente ». Ayant aussi « l'impression » au sujet des « poli-

tiques menées par l'exécutif d'un recours à un discours à caractère incantatoire plutôt qu'à des actes clairement explicités et argumentés ». Des arguments, Manoëlle Martin ne devra pas en manquer pour présenter le nouveau système de financement des lycées car les syndicats sont aux aguets. « Avant, les proviseurs avaient une enveloppe pour ceci, une autre pour cela », résume Brigitte Fouré. « Désormais, ils recevront une enveloppe globale et en feront ce qu'ils voudront. Ce qui va leur donner davantage d'autonomie. » L. D. ■



Indemnités : le débat se corse

Le virulent débat sur les indemnités des élus de la majorité municipale, qui a éclaté lors du conseil municipal de vendredi dernier (Courrier picard du 11 octobre), prend une nouvelle tournure. Michel Guinot, le conseiller départemental FN, se déclare prêt à « porter plainte pour diffamation » contre Patrick Deguise, le maire PS, suite aux propos tenus en séance par ce dernier. Alors que l'opposition frontiste disait regretter l'absence d'une baisse de l'enveloppe globale des indemnités (15 982 euros sont répartis chaque mois), l'édile avait taclé Michel Guinot : « Lui-même n'a jamais demandé à Xavier Bertrand (Ndlr : le président LR de la Région) de lui dimi-

nuer la sienne, alors qu'il touche aussi celle de conseiller départemental et sa rémunération de cadre permanent du FN. » Le cacique FN brandit le texte d'une motion proposée par le groupe frontiste au conseil régional des Hauts-de-France, le 4 janvier : « Nous proposons d'aller plus loin que la baisse de 5 % des indemnités proposée par Xavier Bertrand, la considérant insuffisante, plaide Michel Guinot. J'en ai vraiment assez des mensonges publics de la part de M. Deguise ». Mais voilà qu'un ancien élu de la municipalité s'invite dans ce débat, via Internet : Dominique Leffèvre, élu adjoint à l'aménagement en mars 2014 avant de démissionner, en juin dernier, suite à une modifi-

cation de ses délégations. « Le principe de la réduction ne devrait pas être rejeté sans autre forme de procès sous le prétexte douteux qu'il s'agit d'une proposition du FN, réagit-il sur la page Facebook du Courrier picard. Après avoir taillé douloureusement dans beaucoup de dépenses, il n'aurait pas été inconcevable de tailler aussi dans les indemnités, même symboliquement, par exemple avec 10 ou 20% de réduction. Je l'ai regretté. Mais il paraît que certains élus ont besoin de ces indemnités... » Le sujet sera sûrement de retour au prochain conseil municipal, le 2 décembre. Stéphane Le Barber ■



« La priorité, c'est l'emploi »

Pourquoi vous présentez-vous aux élections législatives ? Je me présente aux élections législatives parce que c'est la suite de mon engagement. Tous mes mandats m'ont permis d'acquérir de l'expérience, un carnet d'adresses et une bonne connaissance des institutions. Ils ont conforté ma connaissance du territoire. J'ai consacré plus de 20 ans à l'action publique, je connais le terrain et les dossiers. On ne s'improvise pas thiérachien. Je suis né, j'ai grandi et je travaille en Thiérache. Je n'ai quitté la région que pour faire mes études. Je serai le candidat de la prochaine majorité présidentielle : je ne doute pas de la victoire du parti Les Républicains (LR) à l'élection présidentielle et aux législatives. Cette victoire est nécessaire. Fin juin, les militants de LR ont été consultés. Puis la Commission nationale d'investiture, composée de parlementaires et de membres du parti, a pris la décision. J'avais le soutien des parlementaires du département et des cadres de LR. Laurent Marlot (maire de Fontaine-lès-Vervins, NDLR) était aussi lui candidat. C'est ma troisième candidature aux élections législatives, après deux premières tentatives : en 2007 face à

Jean-Pierre Balligand (PS), et en 2012 face à Jean-Louis Bricout (PS). À chaque fois, 47% des électeurs m'avaient fait confiance. Il faut convaincre les déçus du socialisme de changer d'avis. En 2017, cela fera 50 ans qu'on n'aura pas eu de député de droite en Thiérache. Le FN progresse en Thiérache... Une alliance serait-elle possible avec Morgane Devigne, la candidate de l'UDI ? C'est trop tôt pour le dire, même si la famille politique dont on peut être le plus proche est bien l'UDI. J'ai des contacts réguliers avec Morgane Devigne. On échange, on discute. Notre volonté commune, c'est de faire barrage au FN et au PS. Et si on tient compte des résultats des scrutins précédents, on peut être sûr que le FN arrivera dans les trois premiers. Que pensez-vous de la candidature de Philippe Torre, au nom du parti Debout la France ? Philippe Torre fait bien son travail d'avocat, il connaît bien le pouvoir judiciaire. Mais il a une mauvaise connaissance des collectivités territoriales. Quand il parle, il fait beaucoup de confusions. D'accord, ce n'est pas celui qui connaît le moins bien la Thiérache, mais il est un peu déconnecté des réalités. Si vous devenez député, quel dossier traiterez-

vous en priorité ? La priorité, c'est la question de l'emploi. À l'Assemblée nationale, je voterai le retour de la défiscalisation des heures supplémentaires. L'emploi, cela passe aussi par le désenclavement routier et numérique de la Thiérache. En 2017, ce sera le lancement de la fibre optique dans tout le département. Elle est nécessaire pour des questions économiques : pour répondre à des appels d'offres, pour chercher des documents, du matériel... Il faut aussi un désenclavement médical, en maintenant en Thiérache un service d'urgence très performant, ainsi que des soins de suivi en Thiérache après une pathologie sérieuse traitée dans des grands hôpitaux comme Saint-Quentin ou Reims. Quel bilan tirez-vous du mandat du député sortant Jean-Louis Bricout (PS) ? Être sympathique ne suffit pas. Il faut être plus proche des élus, les maires doivent être des relais indispensables. Quand j'étais conseiller général, j'organisais des réunions avec maires et adjoints. Jean-Louis Bricout le fait pour la première fois ! On retiendra de son mandat qu'il a fait un peu d'entretien sur la RN2. Propos recueillis par Kévin MONFILS ■



Pierre Laurent (PCF) ne veut pas creuser de fossés

RÉGION. « J'appelle à ce que se rassemblent les forces qui veulent autre chose que la droite, l'extrême droite ou la politique gouvernementale », assure Pierre Laurent (à gauche sur notre photo), en visite hier dans le Nord. Le secrétaire national communiste se refuse pour autant à « creuser des fossés »,

notamment avec Jean-Luc Mélenchon : « Je suis prêt à discuter avec la France insoumise. » Avec le secrétaire fédéral nordiste Fabien Roussel (à droite), Pierre Laurent s'est rendu chez l'équipementier automobile SNWM de Douai, puis a rencontré à Lille des représentants des organismes sociaux « en souffrance ». Le

PC nordiste lance une campagne (250 000 tracts) sur le thème « un travail et un vrai salaire pour tous ». « Voilà de quoi nous voulons parler, assène Fabien Roussel, notre région peut créer des emplois dans l'industrie ferroviaire et automobile. » C. C. photo Christophe Lefebvre ■



POLITIQUE NATIONALE

Primaire à droite : les candidats s'affrontent devant les Français

Alors que la campagne se durcit, les sept concurrents participent ce jeudi soir au premier débat télévisé de la primaire. Favori du scrutin, Alain Juppé doit éviter tout faux pas, tandis que Nicolas Sarkozy veut remonter la pente.

Bruno Le Maire à l'extrême gauche de l'écran. A côté d'Alain Juppé. François Fillon à l'autre extrémité. Entre eux, au centre, une fois n'est pas coutume, Nicolas Sarkozy, flanqué, à sa droite, de Nathalie Kosciusko-Morizet et de l'autre côté, de Jean-François Copé puis de Jean-Frédéric Poisson. Au menu ? L'économie, la sécurité ou l'immigration. C'est la configuration que doit avoir ce jeudi soir le plateau du premier débat de la primaire de la droite et du centre, en direct sur TF1 et RTL, avec « Le Figaro ». Un moment important de la campagne puisqu'il devrait permettre aux sept concurrents en lice de toucher plusieurs millions de Français. D'autant que, pour cette primaire ouverte, l'affiche est inédite, avec un ancien président, deux ex-Premiers ministres et quelques ex-ministres de Nicolas Sarkozy - à l'exception de Jean-François Copé, ministre sous Jacques Chirac et de Jean-Frédéric Poisson, président du Parti chrétien démocrate, qui n'a jamais eu de maroquin.

Ce débat intervient aussi alors que la campagne vient de connaître une nouvelle poussée de fièvre. Dans les sondages, Alain Juppé a de nouveau creusé l'écart avec Nicolas Sarkozy. Surtout, les attaques ont fusé ces derniers jours, en particulier sur le

terrain glissant des affaires, l'ex-chef de l'Etat soulignant n'avoir « jamais », en trente-cinq ans de politique, « été condamné » ; Alain Juppé répliquant qu'en la matière, « mieux vaut avoir un passé qu'un avenir. » Et nombreux sont ceux qui s'attendent à ce que Jean-François Copé prépare quelques saillies sur le scandale Bygmalion à l'attention de Nicolas Sarkozy. « Ce doit être un beau débat, a mis en garde mercredi Thierry Solère, président de la haute autorité de la primaire, pas un pugilat. » Le risque pour les candidats est tout autant de détourner les électeurs d'une bataille de chiffonniers sans fond que d'un débat sans saveur. L'exercice est d'autant plus délicat que les temps de parole sont courts.

Accroître leur visibilité, tel est l'enjeu pour les plus petits candidats ; casser le duel annoncé entre Alain Juppé et Nicolas Sarkozy, celui de François Fillon et Bruno Le Maire. « C'est d'abord un enjeu d'image. Il faudra laisser une impression globalement positive et si on arrive à faire passer 2 ou 3 propositions, ce sera bien », glisse l'entourage de ce dernier.

Juppé et Sarkozy au centre de l'attention

Mais les regards seront d'abord braqués sur le favori des sondages, Alain

Juppé et son principal rival, Nicolas Sarkozy. Au premier l'obligation de ne pas commettre d'impair qui pourrait fragiliser sa position, tout en faisant passer son message sur une politique économique et fiscale toute entière tournée vers son objectif de « plein-emploi ». Sans se laisser enfermer dans l'image d'un « ravi de la crèche » - dixit Nicolas Sarkozy - sur le chômage, l'immigration, l'identité ou la sécurité. Bref, convaincre qu'il ne serait pas l'homme d'une « alternance molle » comme aime à le pointer l'ex-chef de l'Etat, mais qu'il mènerait à bien les réformes.

Au second, la nécessité de remonter la pente. Nicolas Sarkozy mise sur la fiscalité, lui qui veut faire de la baisse de 10 % de l'impôt sur le revenu qu'il propose un argument majeur face au maire de Bordeaux. D'autant qu'il fustige chez Alain Juppé la hausse d'un point de TVA - « la même politique que François Hollande », a-t-il raillé au Zénith. Il table sans aucun doute sur son statut d'ancien président. Mais il est à double tranchant, tant il peut réactiver, y compris à droite, les mauvais souvenirs des déceptions de son quinquennat. ■

par Isabelle Ficek



Des divergences sur l'imposition des ménages

Tous les candidats promettent de revenir sur le « matraquage fiscal », même s'ils divergent parfois sur la méthode.

Revenir sur le « matraquage fiscal » : tous les candidats à la primaire le promettent, mais pas de la même manière. Mesure aussi sensible qu'emblématique, la suppression de l'ISF fait consensus. Seule Nathalie Kosciusko-Morizet se démarque en proposant de conserver cet impôt, mais de le fléchir vers l'investissement. Sur la fiscalité du capital, tous promettent de revenir sur la taxation des revenus au barème de l'impôt. L'idée serait de remettre en place un prélèvement forfaitaire libérateur qui va de 26 % à 36 %, selon les candidats (prélèvements sociaux inclus). Quant au prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, aucun candidat ne souhaite l'appliquer, sauf Bruno Le Maire « s'il simplifie réellement la vie des Français et n'empiète pas sur leur vie privée ».

Fortes divergences sur l'imposition des ménages

Autre point de convergence : la nécessité de baisser les charges pour les entreprises. Tous promettent de transformer le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en baisses de charges bien que l'actuel gouvernement ait reculé face à la complexi-

té de cette bascule. Quant aux baisses de charges, certains préconisent de les cibler sur les bas salaires, à l'instar de Nicolas Sarkozy ou de Bruno Le Maire. Pour débloquer les embauches, ce dernier souhaite par ailleurs supprimer les charges patronales pendant un an sur les salaires inférieurs à 2,5 SMIC. Alain Juppé et François Fillon proposent, eux, de baisser les charges sur l'ensemble des salaires, le premier en supprimant les cotisations famille, le second en abrogeant les cotisations salariales assurance-maladie. En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés (IS), c'est Nicolas Sarkozy qui se distingue de ses concurrents. Il renonce à baisser le taux arguant que la moitié des PME ne sont pas bénéficiaires, alors que ses concurrents disent que c'est une nécessité face à la baisse de l'IS chez nos voisins européens.

plus marquées. Si Nicolas Sarkozy prône une baisse de 10 % de l'impôt sur le revenu pour tous, les autres candidats défendent une hausse du plafond du quotient familial pour revenir au niveau de 2012, voire même à un niveau supérieur. François Fillon propose même de revenir sur la modulation des allocations familiales. Les employeurs à domicile sont également ciblés : Bruno Le Maire propose de doubler l'abattement forfaitaire de 2 euros, quand Nicolas Sarkozy parle d'une suppression totale des charges sociales sur ces emplois. Grande originalité du programme de Bruno Le Maire, celui-ci propose de baisser la CSG à 6 % pour les revenus du travail, les pensions et les indemnités chômage ou maladie. Nathalie Kosciusko-Morizet se distingue, avec une « flat tax » à 20 % pour tous les contribuables, avec un revenu de base pour ne pas pénaliser les plus faibles. Il existe enfin des différences sur le financement de ces mesures. Si Nicolas Sarkozy et Bruno Le Maire comptent entièrement sur les baisses de dépenses publiques, Alain Juppé et François Fillon y ajoutent une hausse de la TVA. ■

par Ingrid Feuerstein

Les programmes de quatre candidats à la primaire de la droite

	Alain Juppé	Nicolas Sarkozy	François Fillon	Bruno Le Maire
ISF	Suppression	Suppression	Suppression	Suppression
TVA	Hausse de 1 point	-	Hausse de 2 points	-
Impôt sur le revenu	Plafond du quotient familial à 2.500 € par demi-part	Baisse de 10 % pour tous (7 milliards d'euros)	Plafond du quotient familial à 3.000 € Revenir sur la modulation des allocations familiales	Plafond du quotient familial à 2.398 € Baisse de CSG à 6 %
Prélèvement à la source	Suppression	Suppression	Suppression	Oui, sous conditions
Revenus du capital	PFL de 36,5 %*	PFL de 26 % sur les dividendes et intérêts*	Prélèvement forfaitaire libérateur (PFL) de 30 %*	PFL de 25 %*
Allègements pour les entreprises	21 milliards d'euros	34 milliards d'euros	40 milliards d'euros	35 milliards d'euros
Impôts sur les sociétés	Taux de 30 % et 24 % pour les PME	-	Baisse du taux	Taux de 30 %
CSG	Transformation en baisses de charges	Transformation en baisses de charges	Transformation en baisses de charges	Transformation en baisses de charges
Baisses de charges	Sur tous les salaires	Sur les bas salaires	Sur tous les salaires	Sur les bas salaires

*y compris prélèvements sociaux

LES ECHOS

Mais c'est sur l'imposition sur les ménages que les divergences sont les



Des promesses d'économies ambitieuses

Les candidats n'ont pas levé toutes les interrogations sur les réductions massives de dépense publique annoncées.

Pendant trois ans, François Hollande a promis qu'il ferait 50 milliards d'euros d'économies - avant de n'en réaliser finalement que 40 milliards. La difficulté de l'exercice n'effraie pourtant pas les candidats à la primaire à droite, qui voient même les choses en plus grand : entre 85 milliards (Le Maire) et 100 milliards (Sarkozy et Fillon, Juppé se situant dans cette fourchette) sont annoncés sur cinq ans. Des montants importants, qui n'empêcheront pas le déficit de rester au-dessus de la barre des 3 % de PIB au moins en 2017. Si bien qu'il faudra compter sur la clémence de Bruxelles, même si Les Républicains incriminent avant tout l'héritage de la gauche. Utopiques, ces économies, au vu de l'historique des précédents gouvernements ? Tous les candidats à la primaire ont dégainé, comme preuve de leur sérieux, une longue liste de mesures censées réduire drastiquement la dé-

pense publique. Même si les dosages varient, les cocktails proposés par les favoris présentent quelques similitudes. Tous comptent sur un relèvement de l'âge légal de la retraite (voir ci-contre). D'une manière générale, la sphère sociale est largement mise à contribution. « Les administrations de Sécurité sociale devront porter la moitié des économies », a prévenu François Fillon. Nicolas Sarkozy prône une baisse de la prise en charge des soins par l'Assurance-maladie (de 76 % en moyenne, elle tomberait à 73 %, sans plus de précision). Chacun compte tailler dans les effectifs de la fonction publique : autour de 300.000 postes pour Alain Juppé et Nicolas Sarkozy, et même 500.000 pour François Fillon et Bruno Le Maire. Cette bataille de chiffres a toutefois ses limites. On reste très loin des 100 milliards d'euros annoncés et tout n'est pas détaillé. Et pour un même type de mesures, les mon-

tants varient : ainsi Nicolas Sarkozy et Alain Juppé veulent tous deux tirer 2 milliards d'économies par an de la dégressivité des allocations chômage, alors que le détail de leurs mesures diffère sensiblement. Et ne comptez pas sur les candidats pour s'aventurer trop avant sur le terrain piégeux d'une redéfinition du périmètre d'intervention de l'Etat, comme l'ont fait les pays scandinaves. Alain Juppé promet de préciser ses intentions au printemps. « Certaines parts de l'action publique peuvent être faites par le privé, sans que cela change l'architecture du modèle français », prévient Maël de Calan, porte-parole du maire de Bordeaux. « On ne va pas jusqu'au modèle suédois », reconnaît Olivier Bouchery, qui coordonne le projet de Bruno Le Maire. ■

par Renaud Honoré



Les 35 heures sont dans le viseur

Les candidats disent tous vouloir enterrer les 35 heures dans le privé, mais aussi dans la fonction publique.

Haro sur les 35 heures. Les candidats à la primaire de la droite sont tous d'accord sur ce point. La réduction de 4 heures de la durée légale hebdomadaire du travail instaurée par Lionel Jospin a près de vingt ans, mais elle reste un épouvantail à droite. Et ce malgré les aménagements apportés sous Jacques Chirac, puis sous Nicolas Sarkozy. Et malgré aussi l'adoption de la loi travail, qui a encore élargi les possibilités pour les entreprises de contourner l'obligation légale de 35 heures.

Tous les ténors de la droite promettent de faire sauter ce verrou. Ne s'imposeraient plus que les durées maximales de travail et de repos fixées au niveau européen. François Fillon l'affirme comme Nathalie Kosciusko-Morizet ou Bruno Le Maire. Nicolas Sarkozy continue, pour sa part, à prôner le « travailler plus pour gagner plus », chaque nouvelle heure travaillée devant être payée. La durée du travail de l'entreprise comme le seuil de déclenchement des heures supplémentaires majorées seraient fixés par accord ou via un référendum auprès des salariés. Et des allègements de

charges seraient accordés entre 35 et 39 heures. Alain Juppé est le plus directif : il prévoit que, en l'absence d'accord d'entreprise au bout de deux ans, la durée du travail soit portée à 39 heures. Avec une mention spéciale pour les salariés travaillant déjà plus de 35 heures, qui « ne devront pas perdre de pouvoir d'achat » grâce à 2 milliards d'euros de défiscalisation. La balle sera dans le camp des entreprises, qui ne se sont pas beaucoup saisies du sujet jusqu'à présent.

Autre chose est la question de la réduction du temps de travail dans la fonction publique, sur laquelle le prochain exécutif aura la haute main, au moins concernant l'Etat. Avec la baisse de leurs effectifs, la hausse du temps de travail des fonctionnaires est une proposition largement partagée, mais déclinée différemment selon les candidats. « L'augmentation du temps de travail dans les fonctions publiques permettra de compenser la baisse des effectifs », a expliqué aux « Echos » Alain Juppé.

Chez François Fillon, on a fait le calcul, le passage de 35 heures à 39 heures des quelque 5,2 millions de

fonctionnaires représenterait l'équivalent de 600.000 postes, pour un coût réduit car les hausses de salaire seraient limitées. Nicolas Sarkozy, lui, est sur un autre scénario : « Je proposerai de relever la durée hebdomadaire du travail de 35 à 37 heures, payées 37 bien sûr, de manière obligatoire, et de 37 à 39 heures pour les fonctionnaires qui le souhaitent », a affirmé aux « Echos » l'ancien chef de l'Etat, qui veut aussi augmenter le temps de présence et le salaire des enseignants du secondaire. Alain Juppé, lui, explique, pince-sans-rire, dans ses meetings qu'il « faudrait déjà que les fonctionnaires travaillent 35 heures ». Dans son livre programme, le maire de Bordeaux prévoit une augmentation du temps de travail des agents qui passera par « une grande négociation entre employeurs et représentants des fonctionnaires avec des modalités différentes selon les trois fonctions publiques et [...] selon les différents métiers ». Les hausses de rémunération seront liées aux gains de productivité, ajoute-t-il. ■

par Leila De Comarmond



Consensus sur un nouveau relèvement de l'âge légal de départ à la retraite

Les candidats de droite veulent aussi changer les règles pour la retraite des fonctionnaires et aligner les régimes spéciaux.

En 2017, si un candidat de la primaire à droite est élu, il faudra se préparer à travailler deux ou trois ans de plus avant de prétendre à la retraite. Quasiment tous les impétrants se sont prononcés pour un relèvement de l'âge légal d'ouverture des droits à 65 ans - et cela sans lambliner, car la plupart veulent légiférer dès l'été prochain. A commencer par Alain Juppé, qui souhaite mettre en oeuvre la réforme à partir de 2018, au rythme plutôt rapide de 4 mois travaillés supplémentaires par an. Il en attend 20 milliards d'euros d'économies dès 2022. Bruno Le Maire est, lui aussi, partisan de la retraite à 65 ans.

François Fillon, qui a déjà relevé l'âge de 2 ans en 2010, veut également rajouter 3 ans. Il souhaite à terme instaurer un système de retraite par points. Ce qui, en théorie, ne nécessite plus d'avoir un âge légal d'ouverture des droits, puisque celui-ci devient relatif, en fonction des droits acquis individuellement. Même combat pour Nathalie

Kosciusko-Morizet, qui adopte la formule « 65 ans-retraite à points », mais n'en retirerait « que » 14 milliards d'euros d'économies.

Supprimer le compte pénibilité

Nicolas Sarkozy se démarque en se contentant d'un passage à 64 ans. Il veut créer un premier palier à 63 ans en 2020 - ce qui suppose également d'adopter un rythme de 4 mois travaillés supplémentaires par an. Le relèvement se poursuivrait deux fois moins vite pour atterrir à 64 ans en 2025. Il espère lui aussi 20 milliards d'euros d'économies à cette date. Tout aussi consensuelle semble l'idée de supprimer le compte pénibilité, une mesure instaurée par la gauche qui permet à certains travailleurs de capitaliser des points convertibles en périodes de formation ou en droits à retraite. Ce dispositif est violemment combattu par le patronat qui se plaint de sa complexité et de son coût et y voit une dangereuse « usine à gaz ». Les candidats veulent tous

rapprocher les règles de fonctionnement des régimes de fonctionnaires de celles du régime des salariés du privé, donné en exemple. Nicolas Sarkozy brandit ainsi le principe de « l'égalité de traitement entre le public et le privé » et promet de calculer les pensions des fonctionnaires sur la base des 25 meilleures années de carrière, augmentées des primes. Aujourd'hui, elles dépendent des six derniers mois de salaires hors primes. Cette réforme ne serait appliquée qu'aux nouveaux fonctionnaires. Alain Juppé, quant à lui, veut rattacher les nouveaux embauchés dans la fonction publique aux régimes de base du privé et à leurs caisses de retraite complémentaire - faute de faire disparaître les régimes de fonctionnaires. Enfin, les candidats de droite promettent d'en finir avec les avantages des régimes spéciaux (EDF, RATP...). Eux aussi devraient être appelés à travailler plus, si le candidat de droite entre l'an prochain à l'Elysée. ■

par Solveig Godeluck



Olivier Gacquerre soutient Juppé : un choix qui en appelle d'autres

PAR BENOÎT FAUCONNIER
bethune@lavoixdunord.fr Béthune. En officialisant leur soutien à Alain Juppé, l'UDI et son président, Jean-Christophe Lagarde, poussent leurs têtes de pont à sortir du bois. Dont Olivier Gacquerre, le maire de Béthune, qui « valide » son soutien à l'ancien Premier ministre. Il y a cinq ans, il aurait soutenu Strauss-Kahn. Son idéal, aujourd'hui, aurait été de suivre Borloo. Mais en l'état actuel des choses, c'est Juppé qui tient la corde. Olivier Gacquerre est d'accord avec sa vision de l'Europe et la mutation sociétale nécessaire. « On doit défendre la concorde, la transition d'un système économique et social. C'est déjà en mutation. L'économie sociale et solidaire pousse. On a encore une opportunité de ne pas se fermer. Face à cela, on ne met pas la question de l'identité nationale en point numéro un. »

« Antisarkozyste »

L'attaque vise clairement et précisément Nicolas Sarkozy. « Je ne dis pas

qu'il ne faut pas aborder la question. Il ne faut pas accélérer la fracture dans ce pays. » Olivier Gacquerre se dit même « antisarkozyste » sur de nombreux points : « Il cultive le repli, l'agacement, il pointe du doigt des gens. » Rejetée aussi la stratégie qui viserait à draguer ceux tombés dans les bras de l'extrême droite. Pourquoi Juppé et pas les autres ? « Il est le plus compatible avec le centrisme. Je ne dis pas que je partage tout. On peut alimenter, compléter son programme. Le personnage est ce qu'il est. Il peut être un homme de synthèse et dans la proximité, il a réussi comme maire de Bordeaux. Juppé mettra en débat bon nombre de questions sociétales qui sont pragmatiques. » La prise de position est assumée, ferme et définitive. Mais Olivier Gacquerre ne veut pas en faire un fait politique de nature à déstabiliser le tandem qu'il forme dans les affaires municipales depuis 2014 avec son premier adjoint, Pierre-Emmanuel Gibson, sarkozyste actuellement discret - il est chargé d'organiser la primaire de la droite

et du centre dans le Pas-de-Calais-, mais assumé, et depuis un bon moment. « Localement, on ne parle pas de la primaire. On ne laissera pas l'extérieur perturber la bonne entente dans mon équipe », assure le maire, qui se dit « vacciné » après l'échec de son ancienne alliance avec Stéphane Saint-André. Sauf que le soutien mutuel entre Olivier Gacquerre et Pierre-Emmanuel Gibson, condition de leur alliance en 2014, peut être vrillé par des visions opposées sur la politique nationale, dans la perspective des élections législatives. Le soutien d'Olivier Gacquerre à Pierre-Emmanuel Gibson, préinvesti par Les Républicains dans la 9^e circonscription, n'est à ce jour pas une évidence. Les résultats de la primaire puis de la présidentielle ensuite, guideront la réflexion du maire de Béthune. ■



Accord local, pas national ?

Aux élections législatives, Olivier Gacquerre ne ferme pas la porte à sa propre candidature ou à celle d'un autre UDI. Mais il y a ce fameux accord politique avec Pierre-Emmanuel Gibson (Les Républicains), qui a permis au tandem de gagner la mairie de Béthune en 2014 et qu'Olivier Gacquerre replace au niveau communal. Accord que chacune des parties va aborder avec beaucoup de prudence : « Celui qui sort de l'accord est mort. Et on serait morts tous les deux », commente le maire. Alors comment gérer ce fameux lien politique, apparemment loin d'être

inconditionnel ? « On est unis pour le territoire. À Béthune, on ne colorise pas l'action. Ici, on parle de projets. Et quand on n'est pas d'accord, on se réunit et la majorité l'emporte », soutient Olivier Gacquerre. Sur le plan national, la vision politique reprend le dessus, les convictions aussi... « Pierre-Emmanuel Gibson ne peut pas m'engager dans une vision que je ne partage pas. On ne fait pas de stratégie. » Comment expliquer à une population que deux hommes unis en apparence pour conduire les projets béthunois ne le seraient pas pour briguer un mandat d'une autre

strate ? La personnalité de Nicolas Sarkozy, jugée clivante par Olivier Gacquerre, rebattrait les cartes selon lui. « Si Nicolas Sarkozy gagne la primaire, je ne suis pas sûr que tout le monde le suive », estime l' élu. Il y a quelques jours, interrogé dans nos colonnes, André Flajolet, maire LR de Saint-Venant, était allé plus loin, espérant que les préinvestitures enregistrées dans son parti devraient être revues si un autre que Nicolas Sarkozy gagnait la primaire. B.F. ■



Montebourg, une campagne « made in » industrie française

Le candidat à la primaire entreprend une visite de trois jours dans le bassin industriel lorrain et pousse Hollande à le suivre sur ce terrain

L'industrie, c'est moi! " Lors de son passage à Bercy, Arnaud Montebourg s'est forgé une image de défenseur de l'industrie française et n'entend laisser personne la lui contester. Preuve de ce tropisme, l'ex-ministre de l'économie a entamé, mercredi 12 octobre, un périple de trois jours en Lorraine. Objectif : se présenter comme le seul héraut des usines tricolores. « *L'industrie, c'est la base d'une nation solide. Sans elle, elle s'affaisse* », explique au Monde M. Montebourg, qui veut faire de cette visite un marqueur de sa campagne.

Lors de son déplacement, l'ancien élu, qui sera accompagné d'Aurélie Filippetti, députée de Moselle, a prévu de rencontrer toute la fine fleur du secteur. Il visitera l'usine Tata Steel de Hayange, là où sont produits les rails de chemin de fer du TGV. Il doit également rencontrer des salariés de Saint-Gobain, de Mersen (ex-Carbone Lorraine), de PSA... Il fera aussi un passage à la fonderie LBI, à Amnéville.

M. Montebourg se rendra surtout à Florange, jeudi, afin d'y rencontrer les syndicats de l'usine ArcelorMittal. En 2012, l'ex-ministre s'était battu pour empêcher la fermeture des deux derniers hauts-fourneaux du groupe en Lorraine. Mais François Hollande avait refusé de nationaliser le site, comme M. Montebourg le lui réclamait, préférant obtenir de la famille Mittal la promesse d'un reclassement des salariés et de nouveaux investissements.

Mi-septembre, le chef de l'Etat avait lui-même indiqué qu'il se rendrait « *dans les prochaines semaines* » à Florange, afin d'y constater le respect des engagements d'ArcelorMittal et la santé recouvrée de l'aciérie. Le déplacement est prévu la semaine prochaine, mais M. Montebourg a décidé de lui griller la politesse.

Pour expliquer cet activisme, le Bourguignon se dit persuadé que ce sont les sujets économiques et non sécuritaires qui feront l'élection en 2017. En privé, il évoque souvent la campagne de Bill Clinton aux Etats-Unis en 1992. A l'époque, le gouverneur de l'Arkansas était parti à l'assaut de la Maison Blanche avec un slogan : « *The economy, stupid!* » Une manière d'expliquer – à raison – que l'invasion de l'Irak en 1991 ne suffirait pas à faire réélire George Bush.

" *Les débats identitaires que nous connaissons aujourd'hui sont des débats de diversion*, analyse M. Montebourg. *Dans les sondages, 70 % des Français placent l'économie en tête de leurs préoccupations. L'industrie, c'est le pain quotidien des Français. Théoriser une France sans usines, c'est abandonner l'économie. La défaisance de notre industrie est le problème non résolu du quinquennat.* "

Du coup, l'ex-élu multiplie les initiatives sur le sujet. Outre son déplacement en Lorraine, il a tenté, mardi 11 octobre, de rallier les grands patrons à sa cause lors d'un dîner organisé – à huis clos – par le Cercle de l'industrie, le lobby du secteur, pré-

sidé par Philippe Varin. De même, il devrait prochainement annoncer la création d'un « *cercle des entrepreneurs* », sorte de regroupement de patrons de PME appelant à sa victoire en 2017.

Même s'il s'en défend, l'entourage de François Hollande suit cet activisme de près et fait tout pour déminer le sujet. " *On a dit qu'on irait à Florange en octobre, Montebourg y va une semaine avant nous : c'est de bonne guerre, mais cela ne nous gêne pas, assure-t-on à l'Elysée. Pendant l'épisode de Florange, Montebourg était avec nous, il n'a pas démissionné. Surtout, le bilan est positif. Montebourg peut dire ce qu'il veut sur le fait qu'on n'a pas redressé l'industrie française, il a quand même été ministre avec nous pendant deux ans.* "

« Question sociale »

N'empêche, pas question de laisser Arnaud Montebourg s'arroger le costume de champion de l'industrie nationale. Début octobre, l'Etat n'a pas hésité à commander lui-même quinze rames de TGV pour sauver l'usine Alstom de Belfort. De même, la vente des chantiers STX de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) est surveillée de près. Selon différentes sources, Bercy envisagerait d'utiliser le décret du 14 mai 2014 sur les « investissements stratégiques », publié à l'époque pour peser sur la vente des activités énergie d'Alstom à General Electric, afin d'empêcher des Chinois de mettre la main sur le constructeur de paquebots de croisière... et des Mistral.

A l'Elysée, on se dit d'ailleurs persuadé que le positionnement pris par M. Montebourg pour sa campagne n'est pas le bon. « *Le contexte économique est très différent de celui de 2012. Les boîtes ne sont peut-être pas florissantes, mais elles fonctionnent bien, il y a moins de crises et de tensions. Cela fera partie des sujets de la campagne, mais cela ne constituera pas un handi-*

cap ou une contrainte, plutôt un sujet de valorisation », veut croire un conseiller de M. Hollande.

" *La question économique ne sera pas la question centrale de la campagne présidentielle, abonde un autre conseiller du chef de l'Etat. Cela peut en revanche être la question sociale, et en particulier celle de notre modèle so-*

cial, notamment si Alain Juppé est le candidat de la droite. Aller sur le terrain de l'industrie n'est pas forcément utile. " M. Montebourg fait le pari inverse.

David Revault d'Allonnes, et Cédric Pietralunga ■



Un livre pour se démarquer de Hollande

Pour appuyer sa campagne, Arnaud Montebourg a décidé, lui aussi, de publier un livre. Intitulé *Le Retour de la France* (Librio, 112 pages, 3 euros), cet ouvrage se présente comme une version commentée de son discours prononcé le 21 août à Frangy-en-Bresse (Saône-et-Loire). Plus intéressant, M. Montebourg dévoile en annexe quatre notes adressées à François Hollande lorsqu'il était ministre, où il réclame une « politique économique alternative ». Une façon pour lui de montrer qu'il n'a jamais soutenu la politique de l'offre du chef de l'Etat. ■

